



## PH – LIQUIDE

### RÉGULATEUR LIQUIDE DE pH

#### ABAISSÉ LE pH

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État :** liquide  
**Densité :** 1,12 +/- 0,02  
**Odeur :** caractéristique  
**Couleur :** jaune clair  
**pH :** 0,5 +/- 0,5  
**Point éclair :** sans



#### PROPRIÉTÉS

Produit de haute technicité, **PH – LIQUIDE** permet de régulariser rapidement, facilement et sans aucune mise en œuvre importante le pH de l'eau des piscines. Afin d'obtenir une stérilisation parfaite du milieu, et donc une excellente qualité de l'eau, cette dernière doit avoir un pH qui oscille entre 7,2 et 7,6. Un ajout de **PH – LIQUIDE** permet donc de rattraper les éventuelles augmentations de pH en diminuant celui-ci jusqu'à retomber dans cette fourchette de valeur.

**Avantages :** soigneusement étudiée et conçue, la formule de **PH – LIQUIDE** n'attaque pas les supports et peut donc être utilisée en toute sécurité et sans risque dans toutes les installations.

**Domaines d'utilisation :** convient pour toutes les piscines, qu'elles soient publiques ou privées.

#### Utilisation de PH - LIQUIDE suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATION	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Régularisation manuelle de la baisse du pH.	300 ml / m <sup>3</sup> d'eau.	Dans le cas d'un pH basique, donc d'une valeur supérieure à 7, l'ajout de <b>PH – LIQUIDE</b> à raison de 300 ml / m <sup>3</sup> permet d'abaisser le pH de 0,1 environ. Une vérification de pH est préférable après ajout de <b>PH – LIQUIDE</b> afin de pouvoir confirmer la valeur de pH souhaitée.
Régularisation automatique de la baisse du pH.	Prêt à l'emploi.	Mettre <b>PH – LIQUIDE</b> dans le bac prévu à cet effet. Le dosage s'effectue automatiquement par pompe doseuse et mesure instantanée du pH.

**Biodégradabilité :** étant donné le caractère acide du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents alcalins. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

**Recommandations :** port de gants de protection recommandé lors de la manipulation du produit. Ne pas respirer les vapeurs.

*D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication  
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence  
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46  
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com  
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z  
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).